

★ Fourniture de sacs cabas de pré-collecte



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Client : **Sycodem Sud Vendée Pôle environnemental du Seillot**

Avis N° : AO-1541-1119

85 - Fontenay-le-Comte

🕒 Mise en ligne : 29/09/2015

Fournitures

⚠️ **Date limite de réponse : 28/10/2015**

Procédure adaptée

Marché < (inf.) 90 000 euros

Source : **MarchésOnline**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Sycodem Sud Vendée

Correspondant : M. Daniel Aubineau, Président, Pôle environnemental du Seillot Allée verte, 85200 Fontenay le comte, tél. : 02 51 50 75 35, courriel : rodolphe.moreau@sycodem.fr, adresse internet : <http://www.sycodem.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Environnement

Objet du marché :

Fourniture de sacs cabas de pré-collecte

Type de marché de fournitures :

Achat

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

Objet principal : 19640000

Lieu d'exécution et de livraison : Sycodem sud Vendée Pôle environnemental du Seillot Allée verte, 85200 Fontenay le comte

Code NUTS : FR515

Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte : oui

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le nombre de sacs cabas à fournir sur la durée totale du marché est estimé à 67 742 unités.

Prestations divisées en lots :

non

Durée du marché ou délai d'exécution :

48 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement du marché par le budget de fonctionnement de SYCODEM sur les fonds propres du Syndicat.

Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conformément à l'article 98 du Code des marchés publics.

Il sera fait application des dispositions du décret n° 2013-269 du 29 mars 2013, des dispositions du décret n° 2008-1355 du 19 décembre 2008 et des dispositions prévues aux articles 86 à 100 du Code des marchés publics.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché est attribué soit à un prestataire unique, soit à des prestataires groupés, solidaires ou conjoints.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Chaque candidat ne peut remettre qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel soit de membre d'un groupement.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : 1° - La lettre de candidature et, le cas échéant, d'habilitation du mandataire par ses cotraitants dûment complétée, datée et signée.

2° - Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n° 2005-659 du 6 juin 2005 et au 2° de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

3° - Dans le cadre de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat ne fait pas l'objet des trois nouvelles interdictions de soumissionner créées par cette loi.

4° - Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce ou une procédure équivalente régie par un droit étranger.

Pour faciliter les démarches administratives des candidats, des formulaires normalisés (DC1, DC2) sont disponibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

Capacité économique et financière - références requises : 5° - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

6° - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : 7° - Des certificats de qualifications professionnelles : La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Valeur technique (40 %)

Prix (40 %)

Performance en matière de développement durable (10 %)

Délais de livraison (10 %)

Type de procédure :

Procédure adaptée

Date limite de réception des offres :

28 octobre 2015 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2015-09

Renseignements complémentaires :

Conformément à l'article 56 du Code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr> sous l'annonce SYCODEM-SV_85_20150831W2_01.

Toutefois, un exemplaire du dossier de consultation des entreprises pourra être remis à chaque candidat qui en aura fait la demande par écrit (fax, mail, ou courrier) au SYCODEM

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de la consultation ;

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever quelconque réclamation à ce sujet.

Dans cette hypothèse, la date de remise des offres restera inchangée.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de remise des offres est reportée, les dispositions précédentes sont applicables en fonction de cette nouvelle date. Les horaires d'ouverture du SycodeM sont: du lundi au jeudi : de 9h00 à 12 h 30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le candidat auquel il est prévu d'attribuer le marché produira les certificats et attestations, dans les conditions définies à l'article 46 du code des marchés publics, et dans un délai de 10 jours à compter de la demande du pouvoir adjudicateur. A défaut de produire ces documents dans le délai fixé, l'offre du candidat attributaire sera rejetée et il sera éliminé. Le candidat suivant sera alors sollicité pour produire les certificats et attestations nécessaires dans les mêmes conditions avant que le marché ne lui soit attribué ;

Les modalités d'évaluation des critères de sélection des offres sont fixées à l'article 5 du règlement de la consultation.

La durée du marché est de 4 ans à compter de la date de notification du marché. La date prévisionnelle de notification est le 18 décembre 2015. Le marché n'est pas reconductible.

Conformément à l'article 77 du Code des marchés publics, le marché donnera lieu à un marché à bons de commande sans minimum en valeur ou en quantité mais avec un maximum en valeur de 42 000,00 euro(s) HT.

A compter de la notification du marché et pour rendre applicable le " recours tropic ", un avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation sera publié dans l'organe qui a assuré la publicité.

Date d'envoi du présent avis à la publication :

28 septembre 2015

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette B.P. 24111, 44041 Nantes, tél. : 02 40 99 46 00, télécopieur : 02 40 99 46 58, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable

des litiges relatifs aux marchés publics, 22 mail Pablo Picasso BP 24209, 44042 Nantes, tél. : 02 53 46 79 83, télécopieur : 02 53 46 79 79, courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette B.P. 24111, 44041 Nantes, tél. : 02 40 99 46 00, télécopieur : 02 40 99 46 58, courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr, adresse internet : <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>